

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 10

Rubrik: Premier secours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

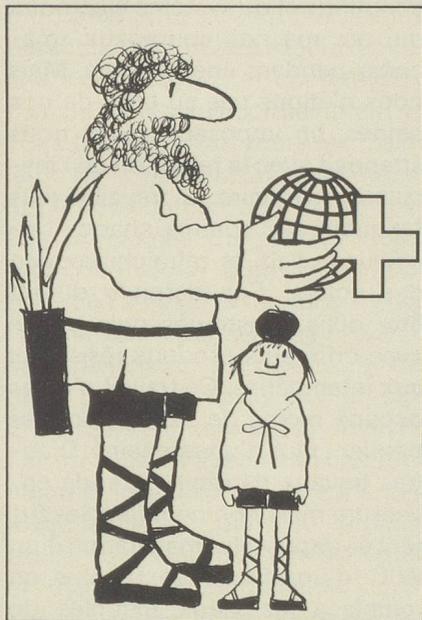
préciable? Malheureusement, Meta Antenen est un cas isolé dans un sport féminin suisse bien pauvre, exception faite du ski. Mais les qualités de cette championne sont si vastes qu'elle pour-

rait exercer ce sport avec un bonheur identique. En dépit des deux médailles d'or de Marie-Thérèse Nadig à Sapporo, de celle de bronze de Lise-Marie Morerod à St-Moritz, Meta Antenen est bien,

par la plénitude de son apport le numéro 1 de sa génération. Mais qui derrière elle en athlétisme? Le vide est impressionnant, sa domination trop écrasante.

Bertrand Zimmermann

Premier secours



Le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

vous offre son bouquet de proverbes

Besoin fait vieille trotter et l'en-dormi réveiller

In der Not frisst der Teufel Fliegen
Necessità fa far le pietre pane
In l'ura greiva spetta cun spranza
la leiva

Et que dit-on chez vous?

Envoyez-nous les proverbes analogues que vous entendez autour de vous (dans n'importe quelle langue — point de frontières linguistiques pour la solidarité). Nous pourrons en faire profiter tout le monde en publiant les meilleurs exemples.

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

6, Gutenbergstrasse
CH-3011 Berne

Nouvelles du Fonds de solidarité

Cela bouge dans le monde entier: depuis un an, que de **changements** — imprévisibles pour une bonne part et pas toujours pacifiques!

Ceci se reflète au Fonds de solidarité:

pendant les six premiers mois de l'année en cours, il a reçu un nombre de demandes d'indemnisation forfaitaire **trois fois supérieur** à celui de l'année 1973 toute entière!

Evidemment:

à des conditions très raisonnables, il offre une **indemnité forfaitaire** en cas de perte de vos moyens d'existence à l'étranger pour faits de **guerre, de trou-**

bles civils, de mesures politiques c'est-à-dire une garantie exclue de toute assurance courante.

Et il y joint la possibilité d'**épargne en Suisse**.

Informations, prospectus et formulaires d'inscription chez votre représentation suisse ou auprès du

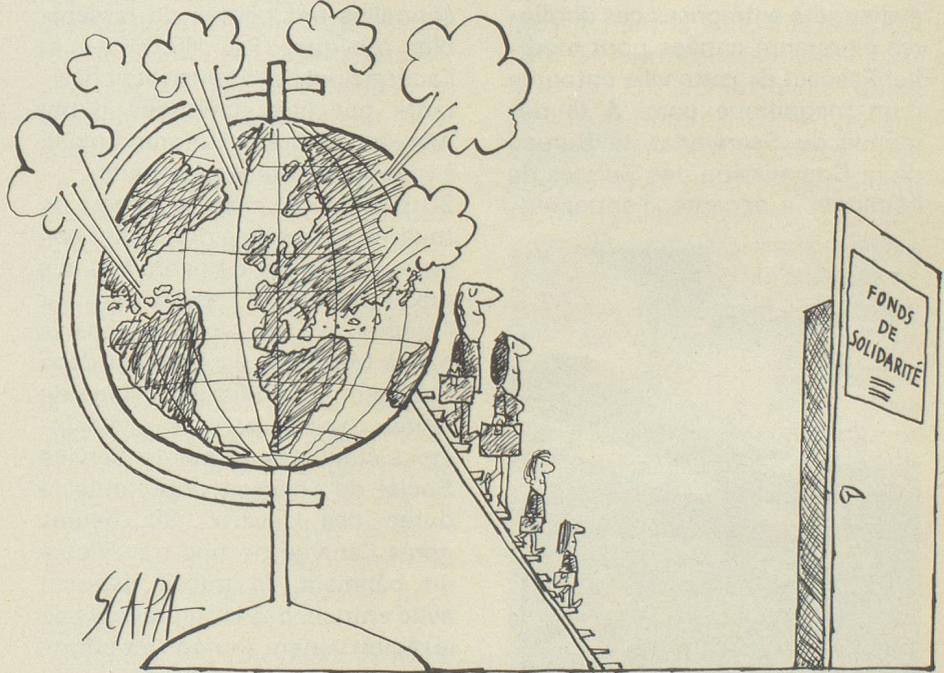
Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

6, Gutenbergstrasse,
CH-3011 Berne

Pour nos sociétaires

Les **nouveaux statuts** du Fonds de solidarité ont été adoptés par l'Assemblée générale du 23 août 1974 à Neuchâtel. Ils entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1975.

Vous en serez informés **individuellement**.



Prévoyez à temps
pour qu'une porte s'ouvre au bon moment